

France Biotech se réjouit de la création par l'ANSM ^[1] d'un « Guichet innovation et orientation » pour accompagner l'innovation en France

Un guichet unique pour faciliter l'accompagnement de l'innovation dans le domaine des médicaments et dispositifs médicaux pour le plus grand bénéfice des patients.

Paris, le 11 septembre 2020. France Biotech, l'association des entrepreneurs de l'innovation en santé en France, se réjouit de la création par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) d'un « **guichet innovation et orientation** » qui a pour objectif de faciliter l'échange et le dialogue entre les entrepreneurs en santé, les porteurs de projets, privés ou publics, et les équipes de l'Agence.

Ce guichet unique propose de nouvelles modalités de collaboration précoce entre les équipes de l'Agence et les acteurs de l'innovation dans le domaine des médicaments et des dispositifs médicaux. Les porteurs de projets (promoteurs industriels, académiques, start-up...) peuvent ainsi bénéficier de l'expertise réglementaire, scientifique et stratégique de l'ANSM dans le respect des règles déontologiques. Ce nouveau dispositif a vocation à sensibiliser et accompagner précocement les porteurs de projets sur les exigences réglementaires et scientifiques afin d'encourager et fiabiliser le développement de produits de santé innovants conformes aux exigences de qualité et de sécurité pour les patients.

« *France Biotech ne peut que saluer cette initiative qui devrait permettre aux entrepreneurs et investisseurs en santé de mieux anticiper et sécuriser les plans de développement réglementaire des innovations et favoriser à terme leur accès aux patients. La volonté affichée de l'ANSM de renforcer le dialogue et l'accompagnement est un signal prometteur qui devrait favoriser la création de valeur des innovations médicales. Ainsi, en jouant ce rôle de tiers de confiance, l'Agence devrait contribuer au rayonnement de la France en matière d'attractivité et de compétitivité dans ce secteur clé pour notre indépendance sanitaire et pour la croissance économique de notre territoire.* » conclut **Franck Mouthon, Président de France Biotech.**

Pour plus d'informations : <https://ansm.sante.fr/S-informer/Actualite/Un-Guichet-unique-pour-accompagner-l-innovation>

A propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et d'accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d'attractivité, par l'intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d'aider les start-ups et les PME de cette filière à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles *in fine* aux patients. <http://www.france-biotech.fr/>

Contact presse : **FP2COM**, Florence Portejoie, Mob : 06 07 76 82 83, fportejoie@fp2com.fr

^[1] Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé